



CRITERIUM B DE L'ALPA

Le CTT ROYAL ALPA SCHAERBEEK WOLUWE organise le DIMANCHE 09 SEPTEMBRE 2018 dans les locaux du **centre sportif Poséidon à l'avenue des Vaillants 2 – 1200 Bruxelles**, un critérium de tennis de table ouvert aux joueurs affiliés à la FRBTT ou à toute autre fédération reconnue par l'ITTF.



WOLUWE-SAINT-LAMBERT

9h00 Messieurs D
9h30 Messieurs NC
11H30 Messieurs C
13H30 Messieurs E
16H00 Messieurs B

SCHAERBEEK
1030
SCHAARBEEK

Les participants seront répartis par poule de quatre joueurs maximum, les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour final. **Chaque participant peut participer à la série correspondant à son classement et à la série supérieure. Tout joueur doit s'inscrire dans la série correspondant à son classement pour pouvoir accéder à la série directement supérieure. Les Dames sont autorisées à prendre part à 2 séries Messieurs.**

Il sera fait usage de **18 tables** de couleur verte/bleue et de balles plastique de couleur blanche
Les matches se jouent au meilleur des cinq manches.

Le droit d'inscription est fixé à 7 euros pour une série et 10 euros pour deux séries.

Date limite des inscriptions : le jeudi 6 septembre à minuit.
La date et lieu de l'élaboration publique des tableaux sera renseignée sur la page du programme d'inscription.

Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T. Le tournoi est autorisé sous le numéro TRBBW06

Direction du City Façade Brussels Challenge : Frédéric Goffin

Pour vous inscrire: cliquez sur l'onglet « COMPETITION/TOURNOI » du site : www.cpbbw.be

En cas de problèmes: Béatrice Willems - G.S.M. : 0473/54.64.87 - E-Mail :

beaswillems@gmail.com

Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.

ATTENTION : Les joueurs qui ne confirment pas leur inscription aux compétitions par voie électronique ne seront PAS INSCRITS (attention aussi aux secrétaires qui doivent confirmer pour leur joueur).

La liste des non-confirmés est disponible dans le programme d'inscription. Vérifiez bien votre adresse mail car c'est celle qui est utilisée pour l'inscription et qui reçoit le mail de confirmation.

Lors du Critérium, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50€.

En cas d'absence non prévenue, une amende de 12,50€ sera réclamée en plus du coût de son inscription. En cas d'absence prévenue après la clôture des inscriptions, le droit d'inscription reste dû.

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.

Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi.

